

## Abréviations, symboles et désignations de dose à ne pas utiliser : observation ponctuelle de la pratique au CISSS de l'Outaouais

Carl Desparois<sup>1,2</sup>, B.Pharm., M.Sc., A.S.C., D.P.L.A., F.O.P.Q., Koffi Fernand Sossou<sup>3</sup>, M.G.P., Laurence Lapointe<sup>4,6</sup>, B.Sc. spécialisé en Sciences biomédicales, Marianne Prud'Homme<sup>5,6</sup>, Edith Raymond<sup>2,7</sup>, B.Pharm., M.Sc., M.A.P.

<sup>1</sup>Pharmacien, chef, Département de pharmacie, CISSS de l'Outaouais, Gatineau (Québec) Canada;

<sup>2</sup>Chargé d'enseignement clinique, Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec), Canada;

<sup>3</sup>Agent de planification, de programmation et de recherche, CISSS de l'Outaouais, Gatineau (Québec) Canada;

<sup>4</sup>Doctorante en pharmacie au moment de la rédaction, École des sciences pharmaceutiques, Faculté de médecine, Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario) Canada;

<sup>5</sup>Doctorante en pharmacie au moment de la rédaction, Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec), Canada

<sup>6</sup>Étudiante universitaire en pharmacie, CISSS de l'Outaouais, Gatineau (Québec) Canada;

<sup>7</sup>Pharmacienne, cheffe adjointe aux Soins pharmaceutiques et aux affaires professionnelles, Département de pharmacie, CISSS de l'Outaouais, Gatineau (Québec) Canada

Reçu le 31 janvier 2025; Accepté après révision le 30 juillet 2025

### Résumé

**Objectif :** Décrire le recours aux abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser dans la rédaction des ordonnances pharmaceutiques par les prescripteurs du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**Description de la problématique :** À la suite des visites d'Agrément Canada, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais ne parvenait pas à satisfaire tous les critères de conformité aux pratiques organisationnelles. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, le Département de pharmacie avait effectué un premier audit des ordonnances pharmaceutiques en 2022 qui avait révélé l'usage de certaines abréviations, de certains symboles et de certaines désignations de doses à ne pas utiliser sur plus de 50 % des ordonnances pharmaceutiques majoritairement rédigées par des médecins. Ce constat a conduit à plusieurs actions de sensibilisation auprès des prescripteurs.

**Résolution de la problématique :** Bien que les actions de sensibilisation de 2022 n'aient pas produit les résultats escomptés, la direction de l'établissement a demandé un deuxième audit plus exhaustif portant sur un échantillon de 5200 feuilles d'ordonnances. Les résultats ont permis au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, en collaboration avec la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique et les chefs de département, d'entreprendre des interventions ciblées auprès des prescripteurs afin de réduire le recours aux symboles et aux abréviations les plus fréquentes, soit « ↑ » et « ↓ » et « S/C ».

**Conclusion :** Cette étude a permis d'évaluer l'usage des abréviations et symboles à ne pas utiliser sur les ordonnances pharmaceutiques au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, soulignant des améliorations dans certains centres, mais surtout la persistance de pratiques problématiques malgré les efforts pour les changer.

**Mots-clés :** abréviation, agrément, audit clinique, désignation de dose, norme, pratique professionnelle en établissement, symbole

### Introduction

La gestion du circuit du médicament demeure un axe fondamental de la sécurité des usagers. Tout circuit du médicament représente « l'ensemble du processus en lien avec l'entreposage, l'ordonnance, la préparation, la distribution, l'administration, la consignation et l'élimination des médicaments »<sup>1</sup>.

Comme toute autre étape du circuit du médicament, l'émission d'une ordonnance s'avère une étape « indispensable

à la délivrance de certains médicaments ». « Le terme anglais « prescription » désigne à la fois ce que le médecin prescrit (conseils thérapeutiques, ordres ou recommandations) et le papier sur lequel la prescription est rédigée »<sup>2</sup>.

La rédaction d'une ordonnance présente des risques, autant sur papier que sur une plateforme électronique<sup>3</sup>. En effet : « Les abréviations mal interprétées, y compris les abréviations de noms de médicaments, les symboles et les désignations de doses, peuvent causer des incidents liés à la sécurité mettant en cause des médicaments, comme des

Pour toute correspondance : Carl Desparois, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais – Hôpital de Hull, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau (Québec) J8Y 1W7, CANADA; Téléphone : 819 966-6200, poste 335901; Courriel : carl.desparois@ssss.gouv.qc.ca

médicaments incorrects, des doses incorrectes ou des modes d'emploi incorrects qui peuvent entraîner des préjudices aux usagers »<sup>1</sup>.

Au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, l'adhésion des prescripteurs à la liste à jour des abréviations, symboles et désignation de doses à ne pas utiliser reste un enjeu. Après un premier audit de 956 feuilles d'ordonnance (FO) en 2022, qui a révélé l'usage courant des abréviations S/C, cc et D/C et des symboles ↑ et ↓, le Département de pharmacie s'est engagé dans plusieurs actions de sensibilisation des prescripteurs, principalement des médecins membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) notamment la présentation des conclusions de cet audit. Des présentations ont été tenues le 8 juin 2022 à la Table des chefs, le 22 juin 2022 au Conseil des sages-femmes (CSF), le 5 août 2022 aux gestionnaires de toutes les directions pour que ces derniers les partagent à leurs prescripteurs, le 26 août 2022 au comité exécutif du CMDP et le 27 octobre 2022 au comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII)<sup>4</sup>.

## Description de la problématique

En avril 2024, le CISSS de l'Outaouais a reçu une délégation de visiteurs dans le cadre de la première visite du cycle 2 de la démarche d'accréditation d'Agrément Canada. Malgré la sensibilisation des prescripteurs du CISSS de l'Outaouais en amont de cette visite, les visiteurs ont relevé que des dossiers patients comportaient encore des ordonnances contenant des abréviations à ne pas utiliser. En plus de montrer une non-conformité à cette pratique organisationnelle requise, cette visite a révélé que les démarches effectuées dans la foulée de l'audit de 2022 n'ont pas amené une modification de la pratique. Devant un tel constat, la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE), la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC), le CMDP et le Département de pharmacie avaient besoin de plus de données pour proposer des stratégies visant à obtenir de meilleurs résultats. Il a donc été déterminé qu'il fallait : trouver les trois types d'abréviations, symboles et désignations de doses non conformes les plus utilisés sur les FO, recenser les installations du CISSS de l'Outaouais ayant les taux de non-conformité les plus élevés et repérer la ou les catégories de prescripteurs (médecins, personnel infirmier, pharmaciens et autres prescripteurs non identifiés) qui se conforment le moins à la pratique organisationnelle requise sur les abréviations<sup>5</sup>.

## Résolution de la problématique

### Méthodologie

En vue de réaliser cet audit, deux étudiantes en pharmacie et un agent de planification, de programmation et de recherche, accompagnés d'une pharmacienne-cheffe adjointe, ont retenu l'approche méthodologique suivante.

L'audit a eu lieu en deux temps : une première période de collecte de données du 1<sup>er</sup> au 25 juin 2024, suivie d'une deuxième du 30 juin au 14 juillet 2024. Entre les deux, une note de service rappelant les risques liés à l'usage des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas

utiliser a été transmise le 28 juin 2024 à l'ensemble des membres du CMDP, du personnel infirmier et des autres professionnels habilités à prescrire un médicament.

### Les éléments à l'étude

Les éléments à l'étude regroupent toutes les FO reçues par les pharmacies du CISSS de l'Outaouais du 1<sup>er</sup> au 25 juin et du 30 juin au 14 juillet 2024. Les installations concernées sont l'ensemble des hôpitaux, des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et la maison des aînés (MDA) de la région de l'Outaouais.

### L'échantillon

La taille de l'échantillon a été évaluée à environ cinq fois celle de 2022, soit 5200 FO réparties par installation selon le nombre de lits et l'offre de soins. Par ailleurs, si le nombre de FO reçues était inférieur à l'estimation, toutes les ordonnances ont été retenues pour l'étude. La taille de l'échantillon a été estimée à 500 FO pour les hôpitaux de plus de 200 lits, à 250 FO pour les hôpitaux de soins de courte durée de moins de 200 lits et à 100 FO pour l'hôpital de santé mentale et les installations ayant une mission de soins de longue durée.

### Mode de collecte de données

Les données recueillies proviennent principalement du logiciel de numérisation des ordonnances NUMERx2 donnant accès à l'entièreté des FO produites pour chaque installation durant les périodes visées<sup>6</sup>. Il est à noter que les étudiantes auditrices ont reçu une orientation préalable afin d'assurer l'uniformité de la collecte de données qui a, de plus, été effectuée dans un fichier commun ayant permis aux responsables de l'audit d'assurer une vigilance.

### Présentation et analyse des données

La compilation et la présentation des données ont été effectuées avec le tableur *Excel*. Le principal mode utilisé est l'analyse descriptive du contenu des ordonnances.

### Les exclusions de l'audit

Les doublons ainsi que les feuilles de collecte de données des bilans comparatifs de médicaments (BCM) ont été exclus de l'audit.

### Résultats de l'audit de 2024

Sur un échantillon total prévu de 5200 FO, 4812 ont été collectées et analysées, soit 92,5 %. Les tableaux ci-dessous montrent les trois types d'abréviations, de symboles et de désignations de doses à ne pas utiliser qui ont été trouvés le plus souvent sur les FO par installation (tableau 1) et la catégorie de prescripteur qui les employait le plus dans chaque installation (tableau 2).

## Discussion

### Analyse des résultats de l'audit

Les trois types d'abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser qui ont été trouvés le plus fréquemment sur les FO rédigées par les membres du CMDP et le personnel infirmier lors de la retranscription

d'ordonnances verbales ont été : 1) SC (304 fois), cc (215 fois) et ↑ (145 fois) dans les hôpitaux de Hull et de Gatineau; 2) SC (227 fois), cc (158 fois) et ↑ (117 fois) dans les hôpitaux en périphérie (Papineau, Des Collines, Pontiac et Maniwaki); 3) ↑ (56 fois), SC (54 fois) et ↓ (37 fois) dans les CHSLD en milieu urbain, à l'Hôpital Pierre-Janet et dans la maison des aînés Parc-de-la-Montagne. Nous en sommes venus à la conclusion que pour l'ensemble des installations auditées, avant et après la sensibilisation, les trois abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser qui sont ressorties le plus ont été SC (585 fois), cc (373 fois) et ↑ (318 fois). Il est à noter que le symbole ↓ est également apparu 229 fois, ce qui est significatif même s'il figure au quatrième rang.

Les résultats ont ainsi permis de repérer les installations du territoire de l'Outaouais qui se conforment le moins à la pratique organisationnelle requise sur les abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser.

En effet, l'Hôpital de Hull a connu une légère hausse du taux de non-conformité, qui est passé de 40,2 % à 41,4 %, tandis que l'Hôpital de Gatineau a connu une baisse de 38,6 % à

28,4 %. Les hôpitaux de Maniwaki et Des Collines ont connu de faibles variations des taux de non-conformité qui sont passés respectivement de 27,6 % à 26,8 % et de 38,8 % à 40,5 %. Une légère diminution a eu lieu à l'Hôpital du Pontiac, le taux étant passé de 44,8% à 40,4%. L'Hôpital Papineau a connu, quant à lui, une baisse de 10 %, soit de 37,2 % à 27,2 %. Dans les centres de soins de longue durée, seuls le CHSLD La Pietà et la maison des aînés Parc-de-la-Montagne ont enregistré une amélioration respective de 29 % à 17,2 % et de 32,4 % à 18,2 %. Pour les autres installations (Hôpital Pierre-Janet, CHSLD Ernest-Brisson, CHSLD Aylmer et CHSLD Lionel-Émond), le taux de non-conformité a régressé.

Les médecins se trouvent en tête de liste des prescripteurs qui se conforment le moins à la liste des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser. En effet, en moyenne dans les hôpitaux de Gatineau et de Hull, les médecins ont rédigé 74 % des FO non conformes, le personnel infirmier 21 %, les pharmaciens 1 % et les prescripteurs non identifiables 4 %. Soulignons que cette dernière catégorie a été créée par les auditeurs sans vouloir prétendre que les

**Tableau I.** Fréquence par installation des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser

Installations	Période avant la sensibilisation du 1 <sup>er</sup> juin au 25 juin 2024			Période après la sensibilisation du 30 juin au 14 juillet 2024				
	Échantillon	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Échantillon	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
<b>Hôpitaux</b>								
Hull	500	↑ (69)	SC (53)	↓ (42)	500	cc (123)	SC (98)	↑ (38)
Gatineau	500	SC (89)	cc (46)	↑ (23) U/UN (23)	500	SC (64)	cc (46)	↑ (15)
Maniwaki	250	SC (37)	cc (12)	↑ (11)	250	SC (26)	↑ (18)	cc (9)
Papineau	250	SC (34)	cc (19)	↑ (18)	250	SC (22)	cc (18)	↑ (13)
Pontiac	250	cc (34)	SC (31)	↑ (21)	250	↑ (23)	D/C (21) cc (21)	SC (20)
Des Collines	250	SC (41)	cc (25)	UI / IU (12)	168	cc (20)	SC (16)	↑ (13)
Pierre-Janet	100	SC (2)	↑ et > (1)	S. O.	100	↑ (6)	@ (3) SC (3) UI-IU (3)	↓ (1) cc (1)
<b>CHSLD et maison des aînés</b>								
Lionel-Émond	100	↑ (6)	↓ (5)	SC (2)	100	↑ (8)	↓ (5)	SC (4)
La Pietà	100	↑ (10)	↓ (9)	SC (7)	87	↑ (6) U/UN (6)	SC (4)	↓ (3)
Ernest- Brisson	100	SC (9)	↓ (5)	↑ (3)	79	SC (8)	↓ (5)	↑ (4)
Aylmer	62	SC (10)	↑ (4)	SL (3)	10	↑ (2)	SC (1) D/C (1)	S. O.
Parc-de-la-Montagne	34	↑ (5)	SC (4)	↓ (2)	22	↓ (3)	Nom d'un médicament (1) ↑ (1)	S. O.

Abréviations : @ : à; ↑ : augmenter; cc : centimètre cube; CHSLD : centre d'hébergement de soins de longue durée; D/C : cesser ou congé; ↓ : diminuer; SL : sublingual; SC : sous-cutané; S. O. : sans objet; U ou UN : unité; UI ou IU : unité internationale

**Tableau II.** Répartition par installation de la catégorie de prescripteur des FO non conformes, avant et après intervention

INSTALLATIONS	Total des FO non conformes sur le total consulté		Le pourcentage de chaque catégorie de prescripteur dans le total des FO non conformes par installation							
			Médecins		Personnel infirmier		Pharmaciens		Prescripteurs non identifiables	
	Avant (n/N)	Après (n/N)	Avant (%)	Après (%)	Avant (%)	Après (%)	Avant (%)	Après (%)	Avant (%)	Après (%)
<b>Hôpitaux</b>										
Hull	201/500	207/500	68,7	72,4	26,4	27,7	0,0	0,0	5,0	0,0
Gatineau	193/500	142/500	81,9	72,3	9,8	20,6	3,1	0,7	5,2	6,4
Maniwaki	69/250	67/250	75,4	79,1	15,9	14,9	0,0	1,5	8,7	4,5
Papineau	93/250	68/250	90,6	55,9	8,2	11,8	1,2	0,0	0,0	32,4
Shawville	112/250	101/250	87,5	81,2	1,8	5,9	0,0	0,0	10,7	12,9
Wakefield	97/250	68/168	80,4	82,4	7,2	8,8	0,0	0,0	12,4	8,8
Pierre-Janet	4/100	12/100	75,0	91,7	0,0	8,3	0,0	0,0	25,0	0,0
<b>CHSLD et maison des aînés</b>										
Lionel-Émond	14/100	20/100	42,9	75,0	7,1	15,0	0,0	10,0	50,0	0,0
La Pietà	29/100	15/87	93,1	93,3	3,4	6,7	0,0	0,0	3,4	0,0
Ernest-Brisson	18/100	18/79	88,9	83,3	11,1	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Aylmer	15/62	4/10	46,7	50,0	33,3	50,0	0,0	0,0	20,0	0,0
Parc-de-la-Montagne	11/34	4/22	54,6	75,0	18,2	0,0	27,3	0,0	0,0	25,0

Abréviations : CHSLD : centre d'hébergement de soins de longue durée; FO : Feuilles d'ordonnances

pharmaciens n'étaient pas en mesure d'identifier le prescripteur au moment de valider l'ordonnance. Dans les hôpitaux en périphérie, en moyenne, les médecins ont environ 79 % des ordonnances non conformes, le personnel infirmier 9 %, les pharmaciens 0,3 % et les prescripteurs non identifiables 11 %. Enfin, pour les CHSLD en milieu urbain, l'Hôpital Pierre-Janet et la maison des aînés Parc-de-la-Montagne, les médecins ont rédigé en moyenne 72 % des FO non conformes, le personnel infirmier 14 %, les pharmaciens 3 % et les prescripteurs non identifiables 10 %.

Par ailleurs, les audits de l'été 2024 ont mis en lumière un problème d'identification des prescripteurs sur les ordonnances pharmaceutiques causé principalement par une écriture illisible ou l'absence de numéro de permis de pratique. Les différentes communications en amont et en aval de ces audits n'avaient aucunement pour objectif de sensibiliser les prescripteurs à l'importance de bien s'identifier sur leurs ordonnances. Néanmoins, les audits ont tout de même permis de constater qu'il était impossible pour les auditeurs d'identifier le prescripteur sur jusqu'à 50 % des ordonnances auditées dans certaines installations.

### Suggestions d'amélioration et conditions de mise en œuvre

En 2024, les abréviations, symboles et désignations de doses non conformes les plus utilisées sur les FO (SC, cc, ↑ et ↓) demeurent en gros les mêmes qu'en 2022 (↑, ↓, S/C, cc et D/C)<sup>7</sup>. Ce constat révèle que les habitudes des prescripteurs restent inchangées malgré les différentes communications du Département de pharmacie, du CMDP et de la DSPPC.

Comme les médecins sont responsables de plus de 70 % des abréviations, symboles et désignations de doses non conformes, il est recommandé que les futures actions soient orientées vers cette catégorie de prescripteurs plutôt que vers le personnel infirmier.

C'est pourquoi le Département de pharmacie recommande fortement une campagne générale de sensibilisation sur les quatre abréviations et symboles ciblés (SC, cc, ↑ et ↓) auprès des médecins prescripteurs du CISSS de l'Outaouais.

De plus, il recommande de procéder à une campagne de sensibilisation plus ciblée auprès des groupes de médecins des installations les plus problématiques grâce à la participation des chefs des services ou départements médicaux concernés. Les hôpitaux ayant un taux de non-conformité de plus de 40 % en 2024 étaient ceux à prioriser pour la sensibilisation, soit ceux du Pontiac, de Hull et Des Collines. Du côté des CHSLD et de la maison des aînés Parc-de-la-Montagne, le CHSLD Aylmer est apparu prioritaire.

Le Département de pharmacie conseille d'inclure la liste des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser à la formation des étudiants et des résidents en médecine et dans le document d'accueil des nouveaux médecins et nouveaux pharmaciens produit par la Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche, la DSPPC et le CMDP. L'emploi d'ordonnances préimprimées contenant les bonnes abréviations est aussi suggérée pour améliorer la pratique, de même que le retrait de toutes les ordonnances préimprimées contenant les abréviations à ne pas utiliser.

## Conclusion

L'objectif de cette étude était de faire une observation ponctuelle de l'usage des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser lors de la rédaction des ordonnances au CISSS de l'Outaouais après un premier audit ayant révélé leur présence sur les feuilles d'ordonnance.

Pour y arriver, un échantillon de 4812 FO a été évalué dans les sept hôpitaux, les cinq CHSLD et la maison des aînés du CISSS de l'Outaouais.

Lors de l'analyse des résultats, nous n'avons pas noté d'améliorations dans la rédaction des ordonnances dans la plupart des centres. Nous avons toutefois constaté la persistance de l'usage de certaines abréviations et de certains symboles (SC; cc; †).

Des approches ont été proposées en vue de renverser la situation actuelle, mais changer en un court laps de temps les habitudes acquises pendant des années reste un défi. En effet, les méthodes actuelles, qui incluent des activités de sensibilisation générale et ciblée accompagnées d'audits réguliers et récurrents, sont très énergivores pour les départements de pharmacie qui ne disposent bien souvent pas des ressources suffisantes. De plus, l'efficacité de ces mesures repose généralement sur des leviers organisationnels forts qui permettent de mobiliser les gens vers les

changements de pratiques attendus. Force est donc de constater que les conditions requises n'étaient pas réunies pour obtenir une réduction marquée de l'utilisation des abréviations, symboles et désignations de doses à ne pas utiliser dans la rédaction des FO au CISSS de l'Outaouais. Ainsi, les auteurs sont d'avis que la venue du Dossier de santé numérique (DSN), qui prévoit une fonction de prescripteur électronique dans les établissements de santé du Québec, constitue un réel espoir de parvenir à réduire considérablement l'utilisation d'abréviations à ne pas utiliser dans la rédaction des ordonnances pharmaceutiques.

## Financement

Les auteurs n'ont déclaré aucun financement lié au présent article.

## Conflits d'intérêts

Tous les auteurs ont soumis le formulaire de l'ICMJE sur la divulgation de conflits d'intérêts potentiels. Ils n'ont déclaré aucun conflit d'intérêts lié à cet article. Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique du CISSS de l'Outaouais ont autorisé la publication de cet article.

## Références

1. Agrément Canada. Manuel – Gouvernance, leadership, santé publique et normes transversales, Chapitre 10 : gestion du circuit du médicament, Agrément Canada, 2023, 385 pages.
2. Office québécois de la langue française. Ordonnance (2000). [en ligne] <https://vitri- nelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/ fiche/1198768/ordonnance> (site visité le 7 décembre 2024).
3. Association canadienne de protection médicale. Utilisation sécuritaire des médicaments : stratégies de gestion des risques (mai 2021). [en ligne] <https://www.cmpa-acpm.ca/fr/education- events/good-practices/the-healthcare-system/ medication-safety> (site visité le 23 octobre 2024).
4. Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. [en ligne] <https://ciyss-outaouais. gouv.qc.ca/mon-ciyss/conseils-professionnels- cm-cmdp-cii-csf/conseil-des-medecins- dentistes-et-pharmaciens-cmdp/> (site visité le 3 décembre 2024).
5. Agrément Canada. Note de mise à jour du Programme Qmentum QuébecMC | Pratiques organisationnelles requises (POR) 2024 (4 juillet 2024). [en ligne] [https://www.extranetccsmtl. ca/fileadmin/CIUSSS/MonCIUSSS/ CultureOrganisationnelle/Agrement\\_2023\\_ 2027/fiches\\_pors/Note\\_MisesAJour\\_POR\\_ ManuelsEval\\_\\_Qmentum\\_Qc\\_.pdf](https://www.extranetccsmtl. ca/fileadmin/CIUSSS/MonCIUSSS/ CultureOrganisationnelle/Agrement_2023_ 2027/fiches_pors/Note_MisesAJour_POR_ ManuelsEval__Qmentum_Qc_.pdf) (site visité le 3 décembre 2024).
6. Département de pharmacie. NumeRx2 [logiciel de numérisation des ordonnances pharmaceutiques]. Version 2.1.4. Québec : CGSI@ Solutions-TI INC; 2024. <https://www.cgssi.qc.ca>
7. Département de pharmacie. Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Rapport de l'audit portant sur les abréviations à ne pas utiliser. 7 pages.

## Abstract

**Objective:** To describe the use of «Do Not Use» abbreviations, symbols, and dose designations in prescribers pharmaceutical prescriptions at the Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**Problem Description:** Following visits by Accreditation Canada, the CISSS de l'Outaouais failed to meet all the compliance criteria for organizational practices. As part of a continuous improvement initiative, the pharmacy department conducted an initial audit of pharmaceutical prescriptions in 2022, which revealed that over 50% of prescriptions—mostly written by physicians—contained “Do Not Use” abbreviations, symbols, or dose designations. This finding led to several awareness-raising actions targeting prescribers.

**Problem Resolution:** Although the awareness efforts in 2022 did not yield the expected results, the institution's management requested a second, more comprehensive audit, covering a sample of 5,200 prescription sheets. The results enabled the Council of Physicians, Dentists, and Pharmacists, in collaboration with the Directorate of Professional Services and Clinical Relevance and department heads, to undertake targeted interventions with prescribers to reduce the use of the † and ‡ symbols and the abbreviation S/C, which are the most commonly used.

**Conclusion:** This study assessed the use of «Do Not Use» abbreviations and symbols in pharmaceutical prescriptions at the CISSS de l'Outaouais, highlighting improvements in certain centers, but more importantly, the persistence of problematic practices despite efforts to change them.

**Keywords:** Abbreviation, accreditation, clinical audit, dose designation, standard, institutional professional practice, symbol

*This abstract was translated using Microsoft 365 Copilot and subsequently reviewed by the editorial team.*